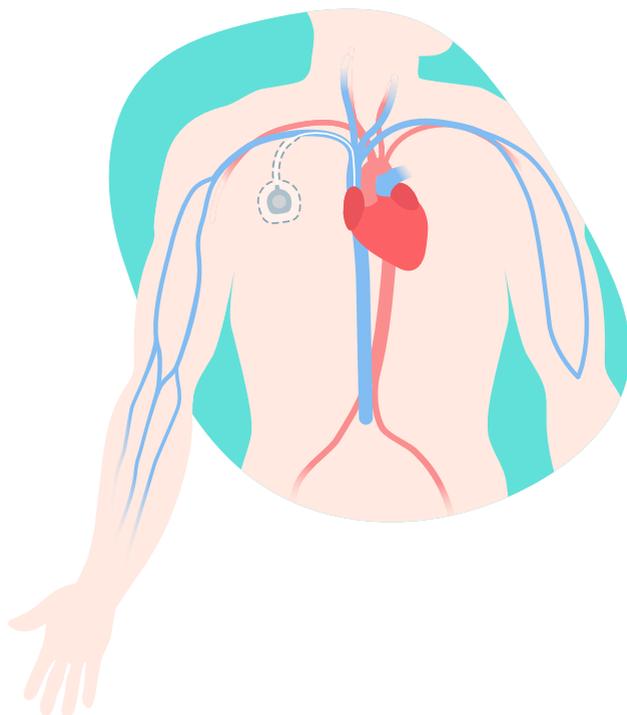




CHU Saint-Pierre
UMC Sint-Pieter

CHAMBRE IMPLANTABLE PORT-A-CATH®



Cette brochure vous explique tout ce qu'il faut savoir sur votre chambre implantable Port-a-Cath® (PAC).



Qu'est-ce qu'une chambre implantable Port-a-Cath® (PAC) ?

Un cathéter est implanté dans un des vaisseaux sanguins, le plus souvent au niveau de la clavicule. Il est relié à un petit boîtier qui est placé sous la peau. Les médicaments sont administrés au moyen d'une aiguille spéciale qui traverse la peau et la chambre, et rejoignent ainsi la circulation sanguine. Les injections sont indolores.

Pourquoi ai-je besoin d'une chambre implantable ?

La chambre implantable appelée Port-a-Cath® (PAC) permet de recevoir vos médicaments via votre veine sans devoir vous piquer à chaque fois dans le bras.

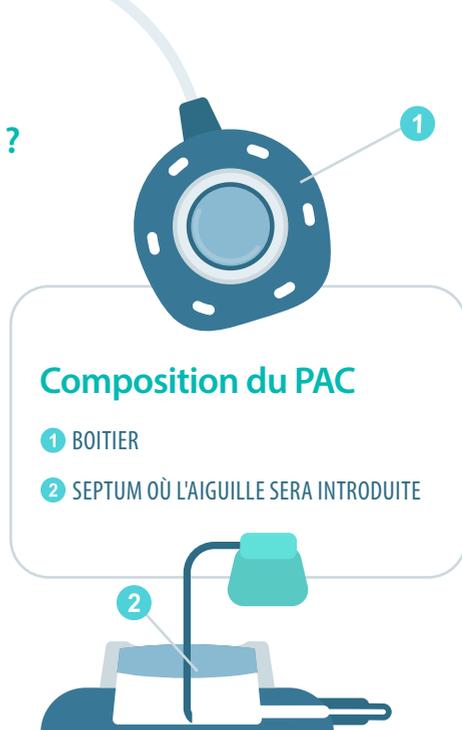
Il ne vous **gênera pas** dans vos occupations et est **peu visible**.

La durée pendant laquelle vous devrez garder votre PAC dépendra essentiellement de votre traitement.

Implantation d'un PAC

1 AVANT LE PLACEMENT

Le médecin et les infirmiers vous expliquent les avantages et le déroulement du placement. Une consultation chez l'anesthésiste est également prévue. Posez-lui toutes les



Composition du PAC

- 1 BOITIER
- 2 SEPTUM OÙ L'AIGUILLE SERA INTRODUITE

questions par rapport au PAC et pensez à lui signaler :

- si vous faites du **sport**
- la prise de **médicaments** pour le coeur

Où : Le plus souvent en **hospitalisation de jour** (pas de nuit à l'hôpital) au bloc opératoire.

Comment : En général, sous **anesthésie locale** effectuée par un anesthésiste.

Durée : Environ **une petite heure**. Vous restez en observation pendant au moins 1 heure en hôpital de jour.

2 APRÈS LE PLACEMENT

Vous pouvez rentrer chez vous en vous faisant **accompagner par quelqu'un**.

Il est **normal** que les premiers jours vous sentiez une **légère douleur** ou **gêne** au

niveau de l'endroit de placement du PAC ou qu'une coloration bleue ou rouge autour de la zone apparaisse la première semaine. Votre médecin vous prescrira un antidouleur à prendre au besoin. **La douleur persiste rarement au-delà de la première semaine.**

3 PREMIERS SOINS

Cicatrisation : Après le placement, la zone est couverte d'un pansement pendant 1 semaine.

Hygiène : Une douche est autorisée 48h après le placement, **à condition** qu'il n'y ait pas d'aiguille en place et que vous changiez le pansement après la douche.

⚠ Ne laissez jamais un pansement souillé en place.

Activités : Vous pouvez reprendre vos activités habituelles après la cicatrisation de la plaie.

⚠ Éléments à surveiller à la maison

Si vous avez une inquiétude ou si vous présentez un des symptômes suivants :

Signes pouvant être liés à un début d'infection :

- fièvre, frissons ou sentiment de malaise
- écoulement autour du point de ponction
- douleur, gonflement et/ou rougeur autour de la zone du PAC

➡ CONTACTEZ IMMÉDIATEMENT VOTRE ICSSO

L'utilisation du PAC

Elle **peut être utilisée directement** après son placement. L'infirmier y accède via une aiguille qui traverse la peau. Si un traitement de plusieurs jours est nécessaire, l'aiguille restera en place toute la durée du traitement. Le PAC est alors dit « **ouvert** ». L'aiguille est changée tous les 7 jours.

⚠ Il est possible d'appliquer une crème anesthésiante au moins 1 heure avant la ponction.

Pendant les périodes où vous ne recevez pas de traitements, le PAC reste sans aiguille. On parle alors de PAC « **fermé** ». Il ne nécessite **pas de soins spécifiques** et pas de pansement.

En cas de complications (infections, etc.) un traitement par antibiotique sera nécessaire.

Situations qui augmentent le risque d'infection quand l'aiguille est en place :

- décollement du pansement (plus de couverture du point de ponction)
- perte ou chute accidentelle du bouchon obturateur
- Retrait accidentel de l'aiguille

⚠ Il n'est pas autorisé de prendre une douche ou un bain quand l'aiguille est en place.

Une rougeur étendue en dessous du pansement peut être un **signe d'allergie** et nécessite une visite chez un médecin/infirmier.



CHU Saint-Pierre
UMC Sint-Pieter

Site Porte de Hal

Rue Haute 322, 1000 Bruxelles

+32 (0)2 535 31 11

www.stpierre-bru.be

Contacts

Infirmières Coordinatrices de Soins
Oncologiques (ICSO) :

 Jamila ROUATBI	 02 535 47 31
 Muriel N. NDJOH	 02 535 37 44
 Assma TIATRO	 02 535 42 21
 Soumia ETBAZ	 02 506 70 40
 Brigitte TUMUKUNDE	 02 506 70 40

 PLANIFICATION	 02 535 49 06
 HÔPITAL DE JOUR	 02 535 49 29
 ONCOLOGIE	 02 535 49 04
 URGENCES	 02 535 40 65